Quarantième Année — N° 183 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | MARDI 2 JUILLET 1895.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . TROIS MOIS. . . 13 fr. 50. . . SIX MOIS . . 26 fr. . . UN AN. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . TROIS MOIS. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 28, — à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 1er JUILLET 1895

LE PROVISOIRE CONGOLAIS

Le vote des crédits provisionnels pour le Congo, qui est maintenant chose faite au Sénat et à la Chambre belges, n'a pas jeté de lumière sur l'avenir réservé à l'œuvre coloniale du roi. Le Congo reste toujours dans le provisoire. La nation belge prendra-t-elle en main et continuera-t-elle la grande entreprise poursuivie par Léopold II en Afrique ? On ne saurait encore le dire, la discussion qui vient d'avoir lieu au Parlement ne donne aucune indication décisive à cet égard.

M. Bara, ancien ministre libéral, a dit au Sénat que le caractère provisionnel des mesures réclamées pour le Congo était purement illusoire. D'après lui la Belgique se serait engagée à un tel point que la reprise est déjà virtuellement chose faite.

Sans aller aussi loin que M. Bara, il faut bien admettre qu'à force de durer le provisoire tend à devenir du définitif, et il y a déjà longtemps que la Belgique, sans avoir voulu jusqu'ici s'engager à fond, vient à l'aide de l'État indépendant.

Mais encore faudrait-il, pour que la conclusion de M. Bara fût vraie, que l'opinion belge fût amenée peu à peu, par une sorte de prescription, à accepter l'idée de la reprise. C'est ce qui ne s'est pas produit jusqu'à ce jour.

La discussion des crédits provisionnels a donné, dans les deux Chambres, l'occasion de se manifester aux répugnances d'hommes venant de tous les points de l'horizon politique. Nous avons déjà parlé de l'opposition des radicaux et des socialistes. De ceux-là, l'œuvre congolaise ne peut attendre merci.

La Droite, elle aussi, a tenu sa partie dans le concert de malédictions contre la politique coloniale. M. de Coninck a déclaré ne pas vouloir voter « un centime pour le Congo ». Nous avons parlé de l'opposition des libéraux modérés représentés par M. Bara. Il semble bien que la grande partie des membres de la Droite qui ont fait passer les projets de crédits provisionnels les aient votés sans le moindre enthousiasme.

Tandis que les adversaires du Congo dépensaient des flots d'éloquence, ses partisans ont voté en silence. Leur attitude a paru être uniquement inspirée par la discipline ministérielle résignée et le loyalisme envers le roi engagé si avant dans l'entreprise congolaise. Il semble que la majorité se soit prononcée à la hâte en faveur des crédits avec le désir d'écarter le plus vite possible une question qui la gêne et l'espoir secret de n'en entendre plus parler avant longtemps.

Tout fait croire que sur ce point elle sera déçue. On a voté le remboursement d'une créance urgente, la somme nécessaire pour équilibrer pendant un an le budget du Congo, et un peu d'argent pour continuer le chemin de fer. D'ici peu, sans doute, l'État indépendant sera obligé encore de faire appel à la générosité de la Belgique comme il y a été périodiquement contraint jusqu'ici. Pourra-t-on alors demander de nouveaux crédits provisionnels, prolonger encore un provisoire qui dure depuis si longtemps, ou devra-t-on aborder de front la question de reprise dont le gouvernement aurait voulu ajourner la discussion jusqu'à 1900 ?

Dans l'un et l'autre cas il faut s'attendre à une discussion passionnée dont il est impossible de prévoir l'issue, car, ainsi que nous le disions en débutant, aucun grand courant dans l'opinion belge n'indique jusqu'à présent qui l'emportera de l'esprit d'économie, des méfiances inspirées par le souci de ne pas compromettre la neutralité belge, ou de la foi coloniale que l'exemple du roi n'a pu jusqu'ici faire partager qu'à une petite partie du pays.

LES VOTES DE SAMEDI A LA CHAMBRE

Paris, 30 juin. — Les divers scrutins d'hier donnent lieu à des remarques intéressantes :

Sur les 437 voix qui se sont prononcées en faveur de l'ordre du jour Goblet il y a 98 voix radicales et 39 voix de droite.

Pas un socialiste n'a voté l'ordre du jour pur et simple.

Quelques-uns de ces derniers, un certain nombre de radicaux, et une dizaine de ralliés se sont abstenus.

L'ordre du jour Isembert tendait à séparer les radicaux des radicaux-socialistes, comme l'ordre du jour Goblet avait pour but de marquer la séparation entre les radicaux socialistes et les collectivistes.

Cet ordre du jour n'a recueilli aucune voix de droite ni aucune voix socialiste : les 147 voix qui se sont prononcées en sa faveur appartiennent à la gauche progressiste et à l'opportunisme.

Il est bon de remarquer que si M. Léon Bourgeois a voté pour, M. Barthou a voté contre; M. Goblet s'est abstenu.

Au scrutin sur l'ordre du jour pur et simple MM. Léon Bourgeois et Barthou avaient tous deux voté contre.

Sur l'ordre du jour Descubes, la minorité se compose des socialistes, de 23 radicaux plus ou moins teintés de socialisme et de 20 droitiers.

Les abstentionnistes au nombre de 127 se décomposent en une trentaine de droitiers, quelques opportunistes et une grosse fraction des radicaux.

Parmi ceux qui se sont abstenus on doit signaler à des titres divers M. Francis Charmes et M. Guyot-Dessaigne.

MM. Barthou et Léon Bourgeois font partie de la majorité ainsi que M. Isambert. M. Goblet s'est de nouveau abstenu.

LE DUEL GADAUD-MIRMAN

Paris, 30 juin. — Plusieurs journaux ont annoncé que le ministre de l'agriculture, pour recouvrer son entière liberté d'action, avait remis hier matin sa démission à M. Ribot.

M. Gadaud n'a, à aucun moment, donné sa démission.

Ce qui est vrai, c'est qu'au cours du conseil des ministres d'hier matin, le sénateur de la Dordogne a cru devoir informer de sa rencontre avec M. Mirman ses collègues dont plusieurs émirent alors l'avis que le ministre de l'agriculture devrait auparavant donner sa démission, ce à quoi M. Gadaud se refusa absolument.

Il y a un précédent d'ailleurs : quand M. Floquet se battit avec le général Boulanger, il ne donna pas sa démission de président du conseil.

A l'issue de la rencontre, les témoins de M. Gadaud ont proposé à ceux de M. Mirman, dans l'intérêt de ce dernier, de ne pas publier de procès-verbaux. Les témoins de M. Mirman déclarèrent accepter cette proposition à la condition que mention fût faite au procès-verbal que c'était sur le désir exprimé par les témoins de M. Gadaud que cette publication n'aurait pas lieu.

M. de La Batut alla aussitôt prévenir le ministre qui, précisément, au même moment, téléphonait à un journal du soir les résultats de la rencontre. La demande n'avait dès lors plus d'effet.

Les témoins de M. Mirman ont été chercher leur client à Vincennes pour l'accompagner sur le terrain, le député soldat, qui avait fait dans la matinée des manœuvres très dures, se trouvait dans un café où il dormait lorsque MM. Millerand et Richard se présentèrent. M. Mirman et ses amis partirent aussitôt.

Avant la rencontre, le député de Reims, qui portait l'uniforme de chasseur à pied, fit face à son adversaire et lui fit très correctement le salut militaire.

Détails rétrospectifs

Paris, 30 juin. — On possède aujourd'hui le texte de la lettre que le député-chasseur Mirman a écrite au ministre Gadaud et que celui-ci a considérée comme une provocation.

Dans cette lettre, M. Mirman reprochait à M. Gadaud de l'avoir accusé de lâcheté, et ajoutait :

« ... Monsieur, vous pouvez choisir : ou vous rappeler que je suis, comme vous, membre du Parlement, ou bien transmettre à M. le Ministre de la guerre cette lettre d'un soldat qui ira, de la sorte, rêver une seconde fois dans la prison militaire au jour prochain peut-être où se fermeront sur les chéquards politiques — vos amis — les portes des prisons civiles.

» J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser mes courtoises salutations. »

Le dernier mot de la lettre de M. Mirman était dur !...

M. Gadaud en fut vivement froissé et répondit :

« Monsieur, je vous prie de vouloir bien me faire savoir l'heure, le jour et le lieu où deux de mes amis pourront aller vous porter la réponse à votre lettre.

» Agréez, Monsieur, mes courtoises salutations. »

C'est à la suite de cet échange de lettres que MM. Dusolier et de La Batut, témoins de M. Gadaud, et Millerand et Pierre Richard, témoins de M. Mirman, se rencontrèrent. Les premiers proposèrent de remettre le duel en septembre, « époque, dirent-ils, où devait être libéré M. Mirman ». Tout en prenant acte de cette déclaration, MM. Millerand et Richard insistèrent pour que la rencontre eût lieu immédiatement. Elle fut fixée au 29 juin à 5 heures du soir, et M. Gadaud offrit obligeamment pour le combat un « terrain ministériel » (l'établissement de M. Georges Ville).

Les témoins de M. Mirman lui donnèrent rendez-vous dans un café de la place de la Bastille; mais quand ils arrivèrent au lieu du rendez vous, on ne trouva pas tout d'abord M. Mirman. Enfin, on finit par apercevoir, sur une table où languissait un apéritif intact, deux épaulettes qui ressemblaient à celles d'un chasseur. On s'approcha, on releva la tête qui se cachait sous le bras, arrondi en oreiller. L'on reconnut enfin M. Mirman qui dormait à poings fermés. Le chasseur-député, réveillé, raconta à ses amis que, la nuit précédente, il avait été de garde au poste du fort et que, dès 3 heures du matin, il était parti avec les camarades en marche militaire. Il était éreinté et ne tenait plus sur ses jambes.

Arrivés sur le terrain, les deux adversaires engagèrent vivement le combat. Après quelques instants de ferraillement, M. Dusolier, ayant aperçu la pointe de l'épée de M. Gadaud effleurer l'avant-bras de M. Mirman, arrêta le combat. Les médecins, consultés, conclurent à l'infériorité du blessé, malgré ses protestations énergiques.

Mais les témoins s'inclinant devant l'avis des docteurs, l'honneur fut déclaré satisfait. M. Gadaud s'approcha de son adversaire et lui tendit la main, en dépit de M. Dusolier qui s'efforçait de retenir son client, en lui disant : « Ne faites pas cela ! Ne faites pas cela ! »

M. Gadaud fit ensuite proposer à M. Mirman, « dans l'intérêt de ce dernier, » de garder secrète toute l'affaire.

MM. Millerand et Richard accédèrent à la proposition sous la réserve qu'il serait stipulé au procès-verbal que c'était sur le désir de M. Gadaud que la publication de ce document n'aurait pas lieu.

Dans ces conditions, on ne s'arrêta pas à cette idée, d'autant que la presse était déjà au courant de l'affaire.

Paris, 30 juin. — Plusieurs journaux démentaient ce matin que M. Gadaud, ministre de l'agriculture, eût donné sa démission pour se battre en duel avec M. Mirman.

La vérité est qu'à l'issue du Conseil d'hier M. Gadaud a bien réellement annoncé à ses collègues que, pour avoir toute sa liberté d'action, il se démettait de ses fonctions ministérielles. Mais dans la soirée, après la rencontre, M. Ribot, président du Conseil, a fait savoir à M. Gadaud qu'il n'acceptait point sa démission et celui-ci a consenti dès lors à reprendre la direction de son département.

Il y a donc eu démission donnée puis retirée. Simple chinoiserie, assez conforme d'ailleurs aux habitudes de M. Ribot.

Les journaux officieux annoncent ce soir que l'incident dans son ensemble est clos. Ce qui donne à entendre qu'il l'est aussi pour Mirman et que ce dernier ne sera l'objet d'aucune peine disciplinaire.

UN DISCOURS

DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Paris, 30 juin. — M. Poincaré, ministre de l'instruction publique, a présidé cet après-midi au Trocadéro la distribution des prix décernés à ses élèves par l'Association philotechnique de Paris pour l'instruction gratuite des adultes.

A cette occasion, le ministre a prononcé un discours dont voici les passages essentiels :

« L'école n'a qu'un pouvoir éphémère sur l'enfant. Il la quitte à un âge où les impressions sont encore légères, la volonté fragile, où la vie même n'est qu'à l'état d'ébauche incertaine et sujette à corrections. Pour qu'une rivière coule fraîche et limpide, il ne suffit pas que la source en soit pure et féconde, il faut que, plus loin, rien n'en vienne troubler le cours.

» L'école dégage sans doute des énergies durables qui continuent à agir sur toute l'existence; mais encore sont-elles exposées parfois à être neutralisées par des forces contraires, et ce serait une illusion de croire l'éducation assurée, lorsque l'école a terminé sa tâche élémentaire.

» L'homme est jusqu'à la mort tributaire du milieu dans lequel il se meut. C'est ce milieu lui-même que la société doit s'attacher à rendre éducateur, et pour qu'il le devienne vraiment, ce n'est pas trop de toutes les bienfaisances, de toutes les impulsions, de tout le courage de ceux qui s'intéressent à l'avenir de la démocratie.

» La patrie, dit Michelet, c'est la grande amitié qui » contient toutes les autres. J'aime la France parce » qu'elle est la France, et aussi parce que c'est le pays » de ceux que j'aime et que j'ai aimés. » Et il ajoutait : « L'homme naît ami de l'homme. Se haïr, c'est s'ignorer. » La démocratie, c'est l'amour dans la cité. »

» Je me rappelais hier ces belles paroles, lorsqu'un orateur socialiste parlait à la Chambre de la haine créatrice ; comme si l'envie n'était pas inféconde, comme si la haine n'était pas meurtrière, et comme si l'intelligence sans le cœur pouvait rien créer de vivant et de durable. »

LE MARIAGE DE LA PRINCESSE HÉLÈNE

L'attitude du duc de Nemours

Le *Figaro* publie l'entrefilet suivant :

« Nous avons publié hier l'information suivante à propos du mariage de la princesse Hélène avec le duc d'Aoste :

« On sait que Mgr le duc de Nemours n'a pu assister à la cérémonie de Kingston, où il s'était fait représenter par Mgr le comte d'Eu. Le prince a envoyé à sa petite-nièce un très joli cadeau, avec une lettre très affectueuse de félicitations, dans laquelle il s'excuse de ne pouvoir assister à son mariage, vivant depuis trois mois loin des fêtes et des grandes réunions que son état de santé ne lui permettrait pas de supporter. »

A la suite de cette publication, Mgr le duc de Nemours nous a fait parvenir la rectification suivante, dont l'importance n'échappera à personne :

« C'est par erreur qu'il a été dit que Mgr le duc de Nemours s'était fait représenter par Mgr le comte d'Eu au mariage de LL. AA. RR. Mgr le duc d'Aoste et Madame la princesse Hélène de France.

» Mgr le duc de Nemours n'a chargé personne de cette mission.

» Ce qui est dit d'une lettre que Mgr le duc de Nemours aurait adressée, en cette même circonstance, à sa petite-nièce la princesse Hélène, est également inexact. »

» Il ressort de cette note que le duc de Nemours, dans la question du mariage de sa petite-nièce, s'est séparé de tout le reste de la famille, puisque les deux autres fils de Louis-Philippe, Mgr le duc d'Aumale et Mgr le prince de Joinville, ont tenu au contraire à assister à la cérémonie de Kingston. »

LES LETTRES D'ECCLÉSIASTIQUES

DÉFÉRÉES POUR ABUS AU CONSEIL D'ÉTAT

Les prêtres du diocèse de Cambrai

Le journal le *Temps* publie aujourd'hui la nouvelle note officieuse que voici :

« Contrairement à ce que paraissent croire certains journaux du matin, les lettres d'ecclésiastiques qui ont été déférées pour abus au conseil d'État n'ont aucun rapport direct avec la campagne dirigée, il y a quelques semaines, contre la loi d'abonnement des congrégations.

» Ces lettres, beaucoup plus récentes, sont des manifestations collectives et concertées en vue de porter atteinte à l'article 4 de la loi de germinal an X qui interdit aux évêques et aux prêtres les assemblées délibérantes. Ce sont notamment des démonstrations communes qui ont été faites par des prêtres du diocèse de Cambrai postérieurement à la dépêche par laquelle le ministre des Cultes avait signalé l'irrégularité de ces réunions, tout à fait contraires, comme nous l'avons dernièrement expliqué, au Concordat et aux articles organiques. »

GRAVES NOUVELLES DE MADAGASCAR

Marseille, 30 juin. — La *Ville-de-la-Ciotat* apporte de graves nouvelles de Madagascar. Dans la prise de Suberbieville, les Hovas ont opposé une énergique résistance à l'héroïsme des Français.

On assure qu'une compagnie du 200e de marche a été anéantie dans une embuscade près de Mavasgana. Ce désastre a émotionné les troupes. Le général Duchesne a ordonné d'éviter tout engagement individuel.

On raconte que les chaloupes fluviales sont inutilisables. L'une d'elles a coulé dans la Betsiboka. La marche par terre est facilitée par les soldats du génie, dont les renforts sont réclamés en France. Les sapeurs sont secondés par les pionniers, organisés par le colonel Marmier. Les Hovas désertent en masse, effrayés par la supériorité des Français; ils sont, dit-on, disposés à fuir derrière la ceinture des montagnes.

Mérina est supposée barrière infranchissable. A Tananarive, la reine prêche une résistance opiniâtre. Quatre ateliers sont dirigés par des Anglais.

D'après une correspondance saisie, on a trouvé une vingtaine de lettres compromettantes pour un consul anglais. Les fusils ramassés sur les champs de batailles portent « Manchester » gravé sur les crosses. Les cartouches portent l'estampille de la Société anonyme de Bruxelles.

On signale à Majunga l'arrivée de nombreux émigrants étrangers venant chercher fortune. Le paquebot rapatrie 13 soldats d'infanterie de marine, malades, appartenant à la compagnie stationnaire depuis neuf mois à Tananarive, atteints de diarrhées et de fièvres; cinq débarquent dans un pénible état, se traînant à peine, et sont transportés à l'hôpital militaire.

L'impression des passagers est qu'il est nécessaire d'envoyer des renforts, pour parer au climat imprévu de Madagascar.

Dépêches du général Duchesne

L'affrété *Notre-Dame du Salut* a appareillé hier, à midi, à Majunga, à destination de Toulon. Il ramène 334 rapatriés.

Il relâchera à Nossi-Bé, Obock et Aiger.

Le général Duchesne télégraphie de Majunga 29 juin :

« L'affrété *Foulah* arrive, 47 mulets sont morts pendant la traversée.

» L'état sanitaire actuel (*sic*) est satisfaisant. »

Par un deuxième télégramme à la même date, le général Duchesne fait connaître que Ssarasaotra a été occupé sans perte le 21 juin.

Ssarasaotra est un village sans aucune fortification, construit sur un monticule assez élevé au-dessus de la rivière.

Nos troupes, parties de Suberbieville, ont suivi la plaine mamelonnée en longeant la rive droite de l'Ikopa. Le sol s'élève progressivement, raviné par les pluies, il est parsemé de cailloux quartzeux qui gênent la marche.

La distance de Suberbieville à Tsarasaotra est de 25 kilomètres et fut parcourue sans difficulté.

Dans cette partie de son cours l'Ikopa se dirige vers le Nord ; son lit, dont la moyenne est de 500 mètres, atteint parfois 2 kilomètres ; il est encombré de roches, d'îlots et de bancs de sable qui forment des rapides et des chutes peu importantes.

A la hauteur du Tsarasaotra le fleuve devient navigable. Il existe un chenal, très sinueux, il est vrai, mais dans lequel les pirogues trouvent, même aux plus basses eaux, des fonds d'au moins 50 centimètres.

Jusqu'à Tanimbaratsosoroka, en avant de Tsarasaotra, il existe un sentier frayé, qu'il suffirait de débarrasser de quelques roches qui l'obstruent pour le rendre accessible aux voitures Lefebvre.

Les volontaires pour Madagascar

Toulouse, 30 juin. — A la suite d'une circulaire du ministre de la guerre, le général commandant en chef le 17e corps a prescrit aux chefs de corps de faire appel aux volontaires de tous grades, qui désireraient aller faire la relève des troupes expéditionnaires de Madagascar.

Cet appel a été fait hier dans tous les régiments de la garnison.

Philippeville, 30 juin. — L'affrété *Concordia*, arrivé hier matin, est reparti cette nuit pour Majunga avec 440 mulets, 6,700 sacs d'orge, 660 balles de fourrage et 340 balles de farine.

Paris, 30 juin. — Le ministre de la guerre vient d'autoriser, sur sa demande, le général Duchesne à ordonner des promotions de sous-officiers et caporaux surnuméraires afin de récompenser, au plus tôt, parmi les hommes de troupes, certaines qualités de zèle et d'intelligence.

L'ALLIANCE FRANCO-RUSSE

Saint-Pétersbourg, 30 juin. — Le ministre des affaires étrangères de Russie a jugé nécessaire d'adresser à tous les chefs des ambassades et des légations de Russie à l'étranger une circulaire explicative et confirmative des discours prononcés par MM. Ribot et Hanotaux au sujet de l'alliance franco-russe.

Confirmant les déclarations faites par les ministres français, le prince Lobanoff invite les représentants de Russie à l'étranger d'éviter toute explication et toute discussion à ce sujet avec les diplomates étrangers.

« L'alliance franco-russe, dit la circulaire du ministre des affaires étrangères, n'a qu'un but : préserver l'Europe d'une guerre que pourrait entreprendre ou provoquer l'alliance des puissances de l'Europe centrale. L'alliance de ces trois puissances étant dirigée particulièrement contre la Russie et la France, ces deux puissances ont été forcées de recourir à une combinaison qui les mette en état de se défendre.

» Cela fut d'autant plus facile aux deux gouvernements que les sympathies mutuelles de leurs peuples et l'absence de tout antagonisme politique entre les deux États leur offraient une base mutuelle d'entente.

» L'alliance fut donc conclue sous le règne de l'empereur Alexandre III et pendant la présidence de M. Carnot, et le document constatant ce fait fut accompagné d'une convention militaire. »

La circulaire conclut en insistant sur le but purement défensif de cette alliance, qui n'a en vue que d'assurer la paix du monde.

On n'ignore pas que l'ambassadeur de France a fait dernièrement un voyage à Moscou. Pendant son séjour dans la première capitale de l'Empire, le comte de Montebello a été reçu en audience particulière par le grand-duc Serge, gouverneur général de Moscou, et par son épouse la grande-duchesse Elisabeth, sœur de l'impératrice.

Le grand-duc a reçu l'ambassadeur de France très cordialement ; il lui a fait des compliments sur les discours des ministres français devant le Parlement.

Paris, 30 juin. — L'*Estafette*, revenant sur la question de l'alliance franco-russe, maintient, contrairement à ce qui a été dit ces temps-ci, qu'aucun acte nouveau n'est venu s'ajouter à la convention militaire signée en 1893 par M. de Giers à Aix-les-bains.

L'*Estafette* semble dire, en outre, que, tout dernièrement, les négociations engagées étaient à la veille d'aboutir, lorsque l'annonce faite par plusieurs journaux de la publicité prochaine du texte de l'alliance en aurait arrêté le cours avant que rien de définitif ne fût encore conclu.

Il semble donc, conclut l'organe opportuniste, que cette solution, peut-être imprudemment escomptée, soit encore différée et que nous en restions au statu quo.

LA FRANCE

A L'EXPOSITION D'AMSTERDAM

L'Exposition universelle qui se tient actuellement à Amsterdam et qui a pour objet tout ce qui se rapporte à l'Hôtel et au Voyageur, est un nouveau succès pour l'industrie française.

Nous y occupons, en effet, une place très importante : 800 de nos nationaux y figurent, et, de l'avis même des Hollandais, c'est la section française qui constitue le « clou » de leur Exposition.

Ce sont les objets de toilette, les soies, les soieries et modes qui attirent plus particulièrement l'attention.

On remarque la collectivité de la confection et de la couture de Paris avec 25 grandes poupées représentant l'histoire du costume; celles des dentelles et broderies, des velours de Saint-Etienne, de l'ameublement du faubourg Saint-Antoine de Paris.

Nous devons, ici, une mention spéciale au pavillon installé à l'entrée de l'Exposition par le *Bon Marché*, de Paris. On ne saurait vraiment présenter au public un plus excellent choix de costumes à la mode, d'une richesse d'étoffe et d'une simplicité d'aussi bon goût, qui font le ravissement des visiteurs, mais surtout des visiteuses.

Le pavillon du *Bon Marché* est divisé en deux parties, séparées par un passage et reliées par un dôme garni d'étoffes légères destinées à tamiser la lumière. Une trentaine seulement de costumes complets pour dames, de nuances variées comme la mode les comporte ; mais quel cachet !

Signalons en passant parmi les principaux exposants la maison Barbedienne et ses bronzes, MM. Argand et Jourdan, articles de Paris ; Wolf et Pleyel, pianos ; Reveillon, rue de Rivoli à Paris, fourrures et pelleteries; Huillart, du Hâvre, produits tinctoriaux ; Dupont, de Paris, nacres et ivoires ; Lefranc, articles pour peintures, pastels, etc.; Menier et Lombard, chocolats.

M. Maxime Claie, faubourg Poissonnière, à Paris, a une remarquable exposition d'ameublements. A noter un salon oriental, style moderne, avec des arabesques de bois rehaussé de cuivre; un très joli salon Louis XV en vernis Martin ; et divers articles de meubles de jardin.

Voici, de M. Clément Massier du golfe Jouan, une très jolie collection de poteries et œuvres d'art en cloisonné.

Pour l'ameublement il nous faut encore citer la maison Moulin-Pipart, de Tourcoing, pour ses riches et splendides carpettes et tapis à points noués.

Dans la section des produits de l'industrie textile, les visiteurs s'arrêtent devant la vitrine de MM. Desurmont et Cie, filateurs de coton à Tourcoing, qui ont la spécialité de double mèche et double cardage, ce qui donne un fil plus régulier et par suite plus apprécié. Il y a là encore les produits des filatures de coton de MM. Ludovic et Joseph Legrand et de M. Paul Dewavrin, de Tourcoing, dont la spécialité est le fil continu.

M. Paul Dewavrin expose en outre des tissus en coton, draperies, articles des Vosges, satin de Chine de sa fabrication qui méritent d'être mentionnés.

Un autre genre de tissus, les draps *Melton* sont présentés par M. Alphonse Pollet de Tourcoing : ces articles, draperies de Leeds, Densbury et Batley, rivalisent avec les meilleures étoffes de cette catégorie.

MM. Blin et Blin, d'Elbeuf, ont produit une collection des plus variées et des plus complètes en draperies cardé pour confection de dames, complets pour hommes, et en draps militaires.

M. Micquel, de Louviers, a une vitrine bien garnie de petits draps fantaisie cardé pour hommes et pour femmes.

Par ce trop rapide aperçu, on pourra se convaincre pourtant que l'industrie française occupe à l'exposition d'Amsterdam une place très en vue, et qu'elle mérite le succès qu'on lui attribue.

NOUVELLES DU JOUR

Le congrès pénitentier international. — Le banquet. — Une allocution du ministre de l'intérieur.

Paris, 30 juin. — Au banquet qui a réuni ce soir à l'Hôtel Continental les membres du congrès pénitentier international, M. Leygues, ministre de l'intérieur, a prononcé une allocution au cours de laquelle il a dit :

« En rapprochant, ne serait-ce que pour un jour, les fils de patries différentes, des manifestations comme celle-ci dissipent bien des préjugés et fondent des liens toujours durables. »

Le ministre a bu ensuite aux souverains et chefs d'état représentés au congrès. M. Galskine-Graskey, au nom des délégués russes, a porté un toast chaleureux au Président de la République française, puis tous les convives se sont levés et ont crié à plusieurs reprises « Vive la France ! »

Un nouveau discours du ministre du commerce

Nantes, 30 juin. — Au cours de la promenade qu'ils ont faite, à l'issue du banquet, dans les rues de la ville, les ministres ont été sifflés, place du Commerce, par M. Colombe, secrétaire général de la Bourse du Travail.

Ce dernier a été assez malmené par l'entourage des ministres.

Conduit au commissariat de police, M. Colombe a été, après interrogatoire, laissé en liberté.

Procès-verbal a toutefois été dressé, et le secrétaire de la Bourse du Travail sera l'objet de poursuites.

Ce matin à sept heures, les deux ministres sont partis pour Saint-Nazaire par le bateau la *Ville-de-Nantes*. La descente de la Loire a été un peu contrariée par la pluie.

Les ministres ont quitté le fleuve de la Martinière ou Cornet, pour prendre le canal maritime, qui, livré depuis deux ans seulement à la navigation, a cependant augmenté de plus de 25 0/0 le tonnage des navires ayant accès à Nantes.

Les ministres sont arrivés à 11 heures 1/2 à Saint-Nazaire par une pluie battante.

Les réceptions ont eu lieu aussitôt à la sous-préfecture. Elles ont été suivies d'un déjeuner intime offert par la Chambre de commerce.

BOURSE DE PARIS DU 1er JUILLET

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cour de clôt.
101 62	3 0/0	...	...	101 60	101 62	
107 25	3 1/2 0/0	...	...	107 45	107 45	
...	Banq. de France	...	...	3570	3570	
...	S. d'Escompte	...	...	...	...	
816	Banq. de Paris	...	...	816	817	
901	Crédit Foncier	...	...	909	900	
815	Créd. Lyonnais	...	...	816	817	
...	Crédit Mobilier	...	...	...	...	
1175	Lyon	...	...	1175	1175	
1850	Nord	...	...	1857	1857	
...	Panama	...	...	...	...	
3215	Suez	...	...	3257	3252	
67 5/32	Extérieure	...	...	67 3/16	67 3/8	
90 20	Italien	...	...	90 30	90 42	
26 1/4	Portugais	...	...	26 3/8	26 3/8	
111 112	Hongrois	...	...	10.7/16	10.1/2	
521 87	Egypte	...	...	530	520 62	
25 77	Turc	...	...	25 77	25 77	
723 50	Banq. Ottomane	...	...	725	730 62	
148 12	Lots turcs	...	...	149 37	155 62	
...	Russe consolidé	...	...	102 50	102 70	
93 25	Russe nouveau	...	...	93 25	93 65	
67 30	Russe Orient	...	...	67 25	67 50	
933	Autrichiens	...	...	935	940	
242	Lombards	...	...	241	241	
82	Nord Espagne	...	...	87	90	
136	Saragosse	...	...	137	137	
...	Méridionaux	...	...	650	648	
412 50	Rio-Tinto	...	...	401 25	412 50	
415 62	Tharsis	...	...	415	415	
208 75	Alpines	...	...	208 75	209 37	
...	Câbles	...	...	98	98	
660	Impérial	...	...	661	671	
588	Dynamite	...	...	580	575	
...	Mobilier espag.	...	...	...	...	
488 12	Tabacs turcs	...	...	491 87	493 12	
...	Roubaix-T. 1893	...	...	...	...	
...	Fonc. d'Autriche	...	...	...	...	
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	
...	Métaux	...	...	...	...	
...	Consolidés	...	...	...	...	
...	Russe 1880	...	...	...	...	
...	Gaz	...	...	...	...	
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	
...	Midi	...	...	...	...	
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	
...	Orléans	...	...	...	...	
...	Ouest	...	...	...	...	
...	Anglais	...	...	...	...	
...	Autriche or	...	...	...	...	
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	
...	Lille 1869	...	...	...	...	
...	Lille 1873	...	...	...	...	
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	
...	Fives-Lille (act)	...	...	...	...	
...	Téléphone	...	...	...	...	
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	
...	Cacérès	...	...	...	...	
...	Asturies	...	...	...	...	
...	Foncières 1868	...	...	...	...	
...	Rente Foncière	...	...	...	...	
...	Cacérès (act.)	...	...	...	...	
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	
...	Péthuns	...	...	...	...	
...	Picardie	...	...	...	...	
...	Nord-Est	...	...	...	...	
...	Ouest ac	...	...	...	...	
...	Orléans (oblig.)	...	...	...	...	
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	
...	Générale	...	...	...	...	

Au moment de mettre sous presse, la clôture de la Bourse de Paris ne nous est pas encore parvenue.

BOURSE DE LILLE DU 1er JUILLET

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd
Lille 60, r. 400	116 ..	115 75	OBLIGATIONS		
» 90, r. 500	... ..	500 ..	Bains Lillois	... ..	100 ..
» 68, r. 500	... ..	513 ..	Union Ind. N.	... ..	140 ..
» 77, r. 500	... ..	505 ..	Gaz de Wazem	... ..	510 ..
» 85, r. 400	... ..	505 ..	Ch. d. fer Econ.	... ..	135 75
» 85, 1/4	... ..	406 ..	Denain Anzin	... ..	537 ..
» 87, r. 400	... ..	405 ..	Cambrésis	... ..	315 ..
» 93, r. 500	... ..	505 50	CHARBONNAGES		
Roub.-T. 1860	... ..	46 25	Anche, 12e	... ..	9190 ..
Roubaix. 1893	... ..	493 75	Auzin. 1600 d.	5030 ..	4.25 ..
Amiens	... ..	419	Blanzy	... ..	48.00 ..
Dép. du Nord	... ..	108 25	Bruay	... ..	15315 ..
Tourcoing 1878	... ..	510 ..	Bully-Gren. 6e	18.2 50	4900 ..
Armentièr. 86	... ..	506 25	Campagnac	... ..	880 ..
Donai, libérée	... ..	503 ..	Carvin	... ..	1.92 50
Valenciennes	... ..	500 ..	Courrières, 408	... ..	4200 ..
Verley, Decr.	... ..	1350 ..	Crespin	... ..	90 ..
C. Paris et Cie	... ..	540 ..	Douchy	... ..	697 50
Crédit d. Nord	... ..	550 ..	Dourges	... ..	6050 ..
H. Devilder	... ..	1070 ..	Drocourt, 1/4 s.	4600 ..	5000 ..
Banq. rd. Nord	... ..	500 ..	Escarpelle	... ..	2475 ..
Cie Esc. Roub.	... ..	...	Epinac	... ..	600 ..
Gaz de Wazem	... ..	420 ..	Ferfay	... ..	398 75
Nord, ass.	... ..	2800 ..	Albi	... ..	550 ..
Union g. Nord	... ..	455 ..	Lens	21400 ..	22500 ..
C. Sauf. Arras	... ..	800 ..	Lens (100)	... ..	420 ..
Ch. lin. Nord	... ..	140 ..	Liévin	... ..	9925 ..
Constr. Anzin	... ..	...	Marles 30 0/0	... ..	12800 ..
Ciments franç	... ..	570 ..	Marles